

RAPPORT ANNUEL

2020



Promotion
allaitement maternel
Suisse

Table des matières

- 3 **Préface**
- 4 **20 ans de la fondation Promotion allaitement maternel Suisse**
- 5 **2020, l'année de la pandémie**
- 5 **Bases**
- 6 **Organisation**
- 7 **Matériel d'information**
- 8 **Symposiums**
- 10 **Mise en réseau**
- 11 **Allaitement et travail rémunéré**
- 12 **Liste des moyens et appareils**
- 12 **Activités promotionnelles de l'industrie**
- 12 **Banques de lait**
- 12 **Allaiter en route, mamamap**
- 13 **Semaine mondiale de l'allaitement maternel**
- 14 **Finances**
- 16 **Soutien financier**
- 17 **Perspectives**



Vous trouverez des documents de base et des informations complémentaires en cliquant sur les passages de texte en vert.

Impressum

Éditrice

Promotion allaitement maternel Suisse
Schwarztorstrasse 87, 3007 Berne
tél. 031 381 49 66
contact@allaiter.ch

Rédaction

Christine Brennan, Promotion allaitement maternel Suisse

Illustrations et mise en page

Judith Zaugg, Berne

Préface

« Corona », le thème central de l'année 2020

Rarement nous avons vécu une année qui aura été tellement marquée par un seul thème que 2020. Chez Promotion allaitement maternel Suisse également : COVID-19 partout ! Au début de l'année, tout semblait encore dans l'ordre – jusqu'à ce que le coronavirus ait mis notre quotidien sens dessus dessous. Au vu de l'imprévisibilité des évolutions, nous avons été confrontés au défi de réorganiser rapidement et avec souplesse. Une grande partie des travaux du secrétariat a été effectuée depuis le bureau à domicile. La séance du conseil de fondation, prévue au printemps, tout au début de la pandémie, a dû être annulée au dernier moment, les décisions ont été prises par correspondance. Comme on s'était entretemps habitué à Zoom, la réunion d'automne a pu se dérouler en visioconférence.

De nouvelles questions se sont posées aux femmes enceintes et allaitantes. Alors qu'au début, l'incertitude régnait et des recommandations contradictoires ont été publiées, les expertes et experts ont rapidement convenu que même les mères infectées peuvent allaiter leur enfant si elles respectent les règles d'hygiène et de conduite.

Le personnel soignant joue un rôle clé en cas de pandémie. Les naissances continuent d'avoir lieu et nécessitent des soins. Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont assuré le meilleur soutien possible aux mères et aux enfants dans ces circonstances difficiles.

En 2020, Promotion allaitement maternel Suisse a accueilli Andrea Weber-Käser comme nouveau membre du conseil de fondation et Céline Fischer Fumeaux comme nouveau membre de la commission scientifique. Nous les remercions pour leur volonté de soutenir l'allaitement maternel et de contribuer au développement de la fondation.

Depuis 20 ans, Promotion allaitement maternel Suisse s'emploie pour la mise en place de conditions juridiques et sociales optimales pour l'allaitement maternel. Même si les taux d'allaitement juste après

l'accouchement ont atteint un niveau réjouissant en Suisse, il reste encore beaucoup à faire pour que le plus grand nombre possible d'enfants puisse profiter d'une durée d'allaitement prolongée. C'est ce que démontre également le Rapport 2020 pour la Suisse de la World Breastfeeding Trend Initiative (WBTi), qui attribue à notre pays 48 points sur 100 pour les dix indicateurs.

Même si la question de la protection de l'environnement a été reléguée au second plan par la pandémie : le changement climatique reste l'un des problèmes les plus urgents auxquels notre planète est confrontée. L'allaitement maternel est un modèle du lien entre la santé humaine et l'écosystème et doit donc être soutenu dans tous les domaines d'action. La semaine mondiale de l'allaitement maternel 2020 a donné l'occasion d'attirer l'attention sur l'impact de l'alimentation des nourrissons sur l'environnement et le changement climatique.

L'environnement était également au centre du symposium de Lausanne, avec des exposés passionnants autour du thème « Allaitement et santé environnementale ». La santé mentale après la naissance, autre sujet d'actualité, a été abordée lors du symposium de Zurich. Les résumés des exposés se trouvent dans le présent rapport annuel, les diapositives sont disponibles sur notre site internet.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui, au cours de cette année spéciale, ont travaillé avec nous en faveur des parents, des enfants et de l'environnement, en particulier nos partenaires, nos collaboratrices et les membres de la commission scientifique et du conseil de fondation.

Yvonne Feri
Présidente du conseil de fondation

20 ans de la fondation Promotion allaitement maternel Suisse

Depuis 20 ans, Promotion allaitement maternel Suisse s'emploie pour la mise en place de conditions juridiques et sociales optimales pour l'allaitement maternel. Elle contribue ainsi à ce que le plus grand nombre possible d'enfants soient allaités en Suisse.

Le 14 juillet 2000, UNICEF Suisse, l'Office fédéral de la santé publique et douze autres organisations¹ ont créé la Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel (depuis 2015 Promotion allaitement maternel Suisse). L'objectif était de mettre en œuvre la stratégie globale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et d'atténuer la baisse des taux d'allaitement, observée dans le monde entier à la fin du 20^e siècle.

En tant que centre de compétences national indépendant, Promotion allaitement maternel Suisse contribue à faciliter l'accès des professionnelles, des professionnels et des parents aux informations en matière d'allaitement. La fondation s'emploie à ce que l'allaitement soit ancré dans les stratégies et mesures cantonales et fédérales liées à la promotion de la santé et la prévention. La décision individuelle des parents de ne pas allaiter leur enfant est respectée.

Au cours des deux dernières décennies, la situation juridique des mères en Suisse s'est améliorée. L'allocation de maternité a été introduite en 2005 et depuis 2014, la loi sur le travail prévoit des pauses d'allaitement rémunérées pendant la première année de vie de l'enfant. Mais la pratique semble souvent différente. Promotion allaitement maternel Suisse s'engage pour que l'allaitement et l'extraction du lait au poste de travail soient acceptés et encouragés ; elle offre son soutien aux mères si nécessaire.

Promotion allaitement maternel Suisse surveille les activités de l'industrie d'aliments pour nourrissons dans le but de garantir le respect de la protection de l'allaitement lors de la commercialisation des préparations pour nourrissons.

L'allaitement maternel est la façon optimale de nourrir un bébé. Pendant les six premiers mois de vie, un nourrisson en bonne santé n'a besoin que de lait maternel. En complément à l'allaitement, des aliments peuvent être introduits progressivement au plus tôt au début du cinquième mois et au plus tard au début du septième mois. Il est conseillé de poursuivre l'allaitement, parallèlement aux aliments de complément, aussi longtemps que la mère et l'enfant le souhaitent. Le lait maternel se modifie en fonction des besoins du nourrisson, il lui fournit des substances immunitaires et des anticorps et le protège ainsi des maladies infectieuses. Les enfants allaités ont un risque moindre de surpoids, de maladies circulatoires et d'hypertension. Allaiter offre aussi des avantages pour la mère, par exemple en réduisant le risque de développer un cancer du sein. Enfin, l'allaitement contribue à soulager le porte-monnaie et protéger l'environnement.

Même si on peut constater avec satisfaction un niveau élevé du taux d'allaitement juste après la naissance en Suisse, il reste beaucoup à faire en vue de la création de conditions optimales pour que le plus grand nombre possible d'enfants bénéficient d'un allaitement prolongé. C'est ce que démontre également le [Rapport pour la Suisse de la World Breastfeeding Trend Initiative \(WBTi\)](#), publié en février 2020 et qui attribue à notre pays 48 points sur 100 pour les dix indicateurs.

Promotion allaitement maternel Suisse est soutenue par de nombreuses [organisations et institutions œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé](#).

¹ Organisations fondatrices : Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Concordia Assurance suisse de maladie et accidents, CSS Assurance, Helsana Assurances SA, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel (ASCL), La Leche League Suisse (LLL CH), Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), gynécologie suisse (SSGO), Santé publique Suisse, Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), Croix-Rouge suisse (CRS), Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD), Fédération des médecins suisses FMH.

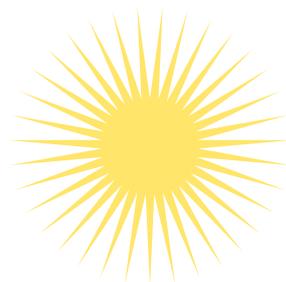
2020, l'année de la pandémie

Une grande incertitude régnait au début de la pandémie en ce qui concerne l'allaitement. Comme on ne savait pas encore si le virus pouvait être présent dans le lait maternel et quelles en seraient les conséquences, des recommandations diverses ont été émises. Les expertes et experts ont pourtant rapidement convenu que les enfants peuvent être allaités, à condition que les règles d'hygiène et de conduite soient respectées. Des **informations régulièrement mises à jour** sont publiées par l'OMS et par différentes associations professionnelles (gynécologie suisse, Fédération suisse des sages-femmes, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel).

Diverses questions concernant la situation juridique en lien avec la pandémie et le travail à domicile nous sont parvenues. Nous y avons répondu avec le soutien d'une juriste. Une compilation de questions à ce sujet est disponible sur notre **site internet**.

Bases

La protection et la promotion de l'allaitement maternel répondent à la stratégie globale de l'OMS dont le but est de mettre en œuvre des mesures pour garantir une alimentation optimale des nourrissons et petits enfants. **(Documents de base et études concernant l'allaitement maternel)**



Organisation

Le **conseil de fondation** est l'organe suprême de la fondation et responsable de sa direction stratégique. Au printemps 2020, il a adopté la **stratégie** révisée. Lors des deux réunions qu'il a tenues sous la direction de la présidente Yvonne Feri, il a notamment approuvé le rapport annuel et les comptes 2019 ainsi que le budget et la planification annuelle pour 2021. Un nouveau membre a été élu tant au conseil de fondation qu'à la commission scientifique. Le conseil de fondation a élargi l'éventail des tâches des membres de la commission scientifique : ils sont désormais aussi responsables d'assurer la communication avec les sociétés de discipline, associations professionnelles et organisations qu'ils représentent.

La **commission scientifique** assure la réalisation des objectifs de la fondation selon les points de vue des spécialistes. À cette fin, elle soutient le conseil de fondation, le bureau et le secrétariat. Au cours de la période sous revue, elle s'est réunie trois fois sous la direction de Dr med. Katharina Quack Lötscher. Elle a finalisé le recueil de liens en matière de santé psychique de la mère. Un article sur le thème « **Ce que les mères attendent des professionnel-le-s** » a été rédigé et envoyé à diverses associations professionnelles, dont la majorité l'ont publié. La commission scientifique a en outre défini la marche à suivre concernant la communication en lien avec la pandémie. Elle a contrôlé si le texte de la brochure d'allaitement en langue facile est correct et complet et elle a fixé le thème du symposium de Zurich.

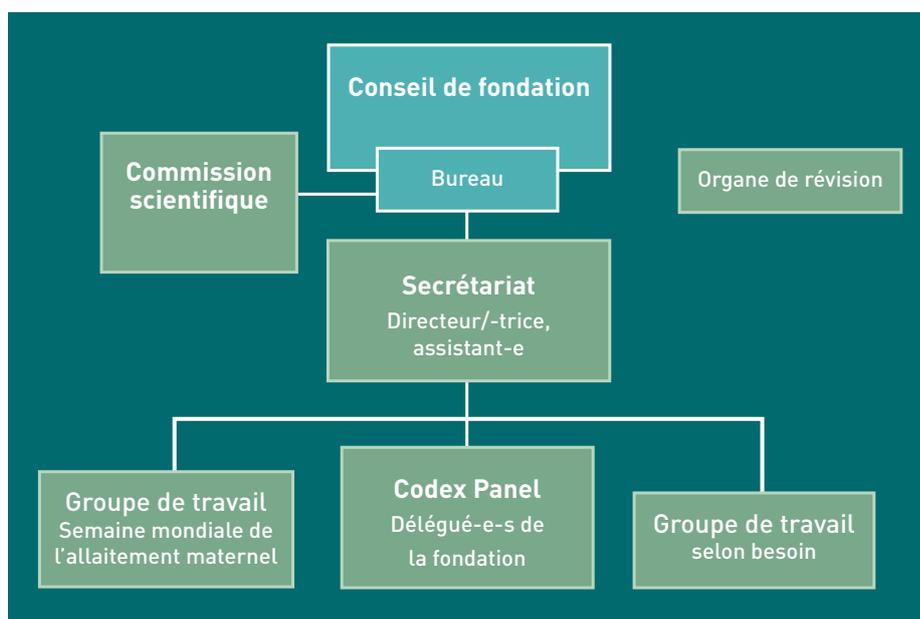
Les organisations partenaires représentées dans le **groupe de travail** chargé de planifier et mettre en œuvre la semaine mondiale de l'allaitement maternel sont les suivantes : Fédération suisse des sages-femmes, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, La Leche League Suisse, gynécologie suisse, Association suisse des consultations parents-enfants, pédiatrie suisse, Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire.

Au sein du **Codex Panel**, qui surveille le respect des restrictions de la publicité et assure la communication avec les fabricants, les organisations suivantes défendent le point de vue de la promotion de l'allaitement maternel : pédiatrie suisse, Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, Fédération suisse des sages-femmes, Association suisse des consultations parents-enfants, La Leche League Suisse, GIFA – Geneva Infant Feeding Association, Promotion allaitement maternel Suisse.

La fondation peut compter sur la collaboration d'une juriste pour traiter des **questions d'ordre juridique liées au domaine allaitement et travail**.

Une directrice et une assistante sont employées au **secrétariat** (120 % de postes).

Organigramme de Promotion allaitement maternel Suisse



Matériel d'information

Les informations indépendantes et basées sur les connaissances scientifiques aident les parents à se préparer de manière optimale à la période d'allaitement. L'ensemble de ce matériel peut être commandé sur www.allaiter.ch/shop.

Plus d'un millier de processus de commande ont été enregistrés à la boutique en ligne au cours de l'année 2020.

Depuis le milieu de l'année 2020, le **film de formation « Breast is best »**, qui a reçu plusieurs prix, est également disponible en ligne.

Le canton d'Argovie a initié et financé une version en langue facile de la brochure d'allaitement. Le texte a été réécrit par un bureau spécialisé et la nouvelle mise en page devrait garantir une meilleure lisibilité. L'impression est prévue pour 2021.

Les brochures, livres et films distribués par Promotion allaitement maternel Suisse ont connu une forte demande :

- **Brochure d'allaitement « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie »** : 63 000 exemplaires
- **Bande dessinée « Nouveaux horizons » sur le thème de l'allaitement et du post-partum** : 200 exemplaires
- **Dépliant pour les pères** : 5000 exemplaires
- **Film de formation « Breast is best »** : visionné 2000 fois
- **Court métrage « Breast is best » en 14 langues** : visionné 26 000 fois
- **Film « L'allaitement des prématurés »** : visionné 5500 fois

En outre, 7000 commandes de brochures de l'administration fédérale sur la maternité et sur l'alimentation de la mère, du nourrisson et du petit enfant ont été effectuées dans la boutique en ligne de Promotion allaitement maternel Suisse. Ces commandes sont transmises au « shop publications fédérales ».

Brochure pour les pères et les mères : afin d'éveiller l'intérêt des jeunes parents, un design accrocheur a été choisi, avec beaucoup d'images et peu de texte. Des sources d'informations complémentaires ont été indiquées. La brochure devait s'adresser tant à la mère qu'au père et des messages simples ont été délibérément utilisés. Nous avons constaté que l'opuscule était très bien accueilli par les uns, tandis que d'autres ne l'ont pas du tout apprécié et ont perçu certains messages comme sexistes. Dans un souci d'éviter toute promotion de stéréotypes, nous avons cessé de distribuer la brochure au second semestre 2020.

En plus du matériel d'information disponible sous forme imprimée, plusieurs aide-mémoire peuvent être téléchargées, comme par exemple **Protection solaire durant la période d'allaitement**, **Recommandations concernant l'utilisation de sucettes** ou **Check-lists concernant l'allaitement au poste de travail**.

Au cours de l'année sous revue, la commission scientifique a abordé le thème important de la **santé psychique de la mère** et a élaboré une liste de **liens** utiles. La naissance d'un enfant s'accompagne de changements considérables. La situation de vie personnelle et l'environnement familial influencent également la transition vers le nouveau rôle de mère. L'intensité et la portée des sentiments dépassent tout ce que la femme attendait. Changements hormonaux, manque de sommeil et la certitude de devoir être présent pour l'enfant et d'en porter la responsabilité pendant de nombreuses années peuvent représenter une source de stress. Des crises psychiques peuvent survenir immédiatement après l'accouchement et pendant toute la première année de vie. Certaines femmes ont honte de leurs sentiments et leur entourage se sent souvent impuissant. Il convient toutefois de noter qu'on ne doit pas nécessairement penser à une maladie psychique lors de chaque baisse de moral après l'accouchement.



Symposiums

Malgré les conditions difficiles, deux symposiums ont pu avoir lieu en appliquant un plan de protection.

Le 27 août 2020 s'est déroulé au Volkshaus de Zurich le symposium consacré au thème « La santé mentale après la naissance ». Une centaine de personnes y ont assisté.

Annika Redlich, directrice administrative de l'association Dépression Postpartale Suisse, a fait un récit saisissant de son histoire personnelle d'une dépression postpartale qui n'a été traitée de manière appropriée que tardivement. Dans la deuxième partie, elle a mis l'accent sur la relation entre problèmes d'allaitement et dépression postpartale. Si l'allaitement, en principe, est un facteur de protection, les problèmes qui surviennent peuvent même aggraver la dépression postpartale. Pour terminer, l'intervenante a présenté le travail important de l'association qu'elle dirige. Elle a expliqué que les personnes concernées ont souvent de la peine à parler de leurs pensées et sentiments accablants. Même les spécialistes n'ont pas toujours l'expérience nécessaire pour établir un diagnostic et proposer un traitement. Il est donc important de les sensibiliser afin de pouvoir poser des questions ciblées. **Diapositives**

PD Dr med. habil. **Fernanda Pedrina**, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents FMH, Zentrum für Entwicklungspsychotherapie Zurich, a montré l'interaction entre le développement de l'enfant et la relation mère-enfant en utilisant l'exemple des troubles précoces du comportement alimentaire. Elle a décrit le développement nutritionnel d'un nourrisson, du réflexe de succion à la consommation de divers aliments de façon autonome, comme un processus extrêmement complexe et susceptible d'être perturbé. À part la maturation neurophysiologique, la relation et l'interaction avec les personnes les plus proches jouent un rôle central – notamment l'allaitement maternel au début, puis l'intégration dans le contexte social. L'intervenante a cité différents exemples de tableaux cliniques de troubles précoces du comportement alimentaire qui permettent d'identifier des types de maladie dans lesquels une relation difficile entre la mère (les parents) et l'enfant apparaît parfois comme une conséquence, parfois comme une cause d'un développement non souhaité de l'enfant. **Diapositives**

Egon Garstick, psychothérapeute, thérapie parentale et travail avec les pères dans le cadre de « Arche für Familien » Zurich, a tenu un discours passionnant sur la santé psychique des pères en relation avec la naissance d'un enfant. Il a notamment donné des réponses aux questions suivantes : la naissance et la relation mère-enfant peuvent-elles avoir une influence négative sur la santé du père ? Quels sont les obstacles auxquels est confronté un homme sur son chemin vers une paternité mature ? Peut-il percevoir la paternité comme un complément positif de son identité masculine ? Fort de sa riche expérience, l'intervenante a rapporté de nombreux exemples intéressants et a conclu que pour affronter le défi, le jeune père devrait avoir un côté adolescent bien contrôlé, ne ressentir aucune pression pour prouver quoi que ce soit à sa famille d'origine et avoir de bons modèles masculins et paternels. **Diapositives ; manuscrit de l'exposé**

Andrea Burch, pharmacienne diplômée et pharmacienne clinicienne, a expliqué de manière compétente les aspects qu'il faut prendre en compte si des médicaments doivent être pris durant la période postpartale. En cas de grossesse pendant un traitement psychopharmacologique, voire du début d'un traitement médicamenteux pendant la grossesse ou peu après, les femmes, leurs familles et le personnel médical sont souvent confrontés à l'incertitude et l'angoisse. Afin de pouvoir répondre aux questions qui se posent, il est nécessaire d'avoir une compréhension approfondie du médicament. L'intervenante a souligné l'importance de promouvoir la compréhension de la compatibilité (ou de l'incompatibilité) des médicaments psychotropes avec l'allaitement. Elle a donné des conseils sur l'obtention d'informations factuelles et sur leur évaluation dans la pratique. Pour terminer, elle a évoqué les modifications de la pharmacocinétique périnatale de certains médicaments ; l'attention portée (ou non) à ces modifications peut influencer sur le succès du traitement et sur les effets indésirables. **Diapositives**

Le symposium de Lausanne a eu lieu le 16 septembre 2020. Il était consacré au thème « **Allaitement maternel et santé environnementale** », inspiré du slogan de la semaine mondiale de l'allaitement. 67 personnes ont assisté aux six présentations. Nous remercions sincèrement l'équipe du CHUV pour le soutien à l'organisation et la mise à disposition des locaux.

Martine Bourqui-Pittet, PhD, responsable de la section Évaluation des risques à l'OFSP, a présenté l'Étude suisse sur la santé qui examinera l'influence de l'environnement sur la santé. Chaque jour et sans en avoir forcément conscience, nous sommes exposés à un cocktail de produits chimiques. L'ampleur de cette exposition reste floue et de ce fait, son impact sur la santé est parfois difficile à appréhender. Afin d'aborder cette question et la mettre en lien avec un éventuel impact sur la santé, l'Étude suisse sur la santé a été mise en place. Étude de cohorte populationnelle, elle vise à terme une ampleur nationale avec 100 000 participantes et participants et un suivi longitudinal. Au moment du symposium, une première phase pilote avait débuté, avec le recrutement d'environ 1000 personnes. Le suivi de ces personnes sur le long terme doit permettre d'identifier des sources d'exposition, de prendre des mesures ciblées et d'évaluer l'impact de ces mesures sur la charge globale. Prévues sur le long terme en fonction des résultats de la phase pilote, l'Étude suisse sur la santé est un investissement pour la santé des générations futures. **Diapositives**

Dans son intervention, la professeure **Ariane Giacobino**, spécialiste en génétique médicale FMH aux Hôpitaux Universitaires de Genève, a expliqué l'impact des perturbateurs endocriniens durant la grossesse et au début de la vie. Elle a présenté des études de laboratoire et épidémiologiques visant à comprendre ce phénomène et les risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens, omniprésents dans notre environnement et dans les produits d'utilisation quotidienne. La grossesse et les premiers mois de vie semblent être des périodes durant lesquelles une exposition à ces substances peut avoir des conséquences délétères sur l'organisme. Ces effets peuvent parfois ne se manifester qu'à l'âge adulte et semblent être médiés, en partie en tout cas, par des modifications de l'expression génique : des modifications épigénétiques.

Le professeur **Raphaël Serreau**, médecin de santé publique, Orléans, a présenté le projet HUMADE sur le lait maternel et les perturbateurs endocriniens. Le but de ce projet est de démontrer la pertinence d'utiliser des tests biologiques pour examiner la matrice endocrine dans le lait. Cette étude vient compléter les recherches cliniques effectuées depuis 2002 par divers instituts. Plusieurs publications qui en ont résulté servent de référence dans l'évaluation du passage d'ibuprofène et du kétoprofène dans le lait maternel et donnent de meilleures informations sur la prescription de ces deux molécules chez les mères qui allaitent. Les effets perturbateurs endocriniens de faible dose de ces deux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) de la classe des profènes ainsi que du méthyl mercure présents dans le lait maternel font l'objet de l'étude actuellement en cours. Contrairement à l'âge adulte, les hormones ont une fonction de programmation de l'organisme chez le fœtus, le nouveau-né et l'enfant avant six mois. **Diapositives ; Expertise toxicologique mère enfant conduite par Pr Robert Barouki de l'INSERM et de biochimie néonatale du CHU Necker-Enfants Malades**

Britta Boutry-Stadelmann, PhD, coordinatrice WBTi, GIFA – Geneva Infant Feeding Association, a parlé du coût écologique du non-allaitement. Elle a expliqué pourquoi l'allaitement n'est pas seulement optimal pour la mère et l'enfant, mais aussi pour l'environnement. Les débats au sujet du climat portent souvent sur la nourriture et on prône une « alimentation verte », à savoir locale, saine et durable. Le lait maternel réunit toutes ces qualités. L'intervenante a démontré que renoncer à l'allaitement présente également un coût écologique – un aspect rarement évoqué. Les préparations pour nourrissons sont des produits ultra-transformés dont la fabrication, le transport et le traitement des déchets qu'ils génèrent polluent l'environnement. **Diapositives**

Mise en réseau

Isabelle Ghiste, consultante en santé environnementale, Home Safe Home, Atelier Nesting, a présenté la démarche à l'origine de ces ateliers. Il s'agit de sensibiliser les personnes aux polluants présents dans leur logement et de limiter ces substances. Les futurs et jeunes parents ont la possibilité de comprendre le lien entre santé et environnement intérieur quotidien et de se familiariser avec les différentes sources de polluants dans leur logement, afin de créer une ambiance saine pour la mère et le bébé. De manière très concrète, on parle de rénovation et produits d'entretien, mais également des matériaux qui sont très souvent présents dans l'environnement de l'enfant (cosmétiques, alimentation, textiles, jouets). Les participantes et participants apprennent comment limiter l'exposition aux substances dangereuses et découvrent des alternatives plus saines et adaptées.

Diapositives

Valérie Avignon, sage-femme MSc, coordinatrice de recherche au CHUV, et **Pascaline Urfer**, infirmière en néonatalogie, consultante en lactation IBCLC, ont posé la question de savoir quelles seront les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement. Elles ont notamment critiqué l'utilisation excessive de désinfectants. D'une part, cela pose le risque de réactions allergiques, de sélection des germes ainsi que d'infections respiratoires chez les enfants. Mais trop de désinfection est également dangereux pour l'environnement. Les bactéries et les organismes unicellulaires qui décomposent les substances organiques biodégradables sont affectés par les désinfectants présents dans l'eau. Les intervenantes ont recommandé d'utiliser principalement l'eau et le savon. **Diapositives**

Le symposium de Bellinzone sur le thème du frein de langue a malheureusement dû être reporté à une date ultérieure en 2021.

Nous remercions Promotion Santé Suisse et EFFIK pour le soutien apporté aux symposiums.

En raison de la pandémie, de nombreux congrès et conférences prévus en 2020 ont été annulés ou le nombre de stands a été réduit, de sorte que les contacts avec les professionnelles et professionnels ont malheureusement été limités. La conférence de l'Association suisse des consultations parents-enfants était la seule occasion pour Promotion allaitement maternel Suisse d'être présente avec un stand.

Le contact avec les professionnelles et professionnels a été maintenu au moyen d'autres canaux. Des informations leur ont été transmises par le biais de revues spécialisées auxquelles il a aussi été possible de joindre du matériel.

Un article intitulé « **Ce que les mères attendent des professionnel-le-s** » a été publié dans un nombre réjouissant de revues spécialisées et newsletters.

Au cours de l'année sous revue, Promotion allaitement maternel Suisse a de nouveau mis à disposition du matériel d'information dans le but de le distribuer lors de cours de formation et de perfectionnement.



Allaitement et travail rémunéré

Il est possible de concilier allaitement et travail rémunéré. Plusieurs dispositions de la [loi sur le travail \(LTr\)](#) et des [ordonnances y relatives \(OLT 1 et OLT 3\)](#) sont consacrées à ce sujet.

La [check-list pour les mères qui allaitent](#) et reprennent le travail rémunéré, les [questions juridiques fréquemment posées](#) ainsi que les [informations pour les employeurs](#) et la [check-list concernant l'aménagement d'une salle d'allaitement](#) sont des moyens d'information prisés pour permettre aux femmes d'allaiter ou tirer le lait au lieu de travail.

Pauses d'allaitement

En 2020, Promotion allaitement maternel Suisse a de nouveau informé les parents, sensibilisé les employeurs et, avec le soutien de la juriste, répondu à plus d'une centaine de questions. Ces questions montrent qu'il n'est pas encore de règle que les mères puissent facilement prendre les pauses d'allaitement rémunérées auxquelles elles ont droit, et ce en dépit du fait que l'ordonnance correspondante est en vigueur depuis 2014.

Un thème récurrent est le moment auquel les pauses d'allaitement peuvent être prises. Dans le [commentaire de l'ordonnance 1](#), il est précisé que « ce temps peut être pris en une seule fois ou fractionné selon les besoins physiologiques de l'enfant ». Or, ces besoins sont souvent tels que les pauses d'allaitement, ou une partie de celles-ci, sont idéalement prises au début et à la fin de la journée de travail. La mère peut ainsi allaiter son enfant juste avant et/ou après le travail et ne doit tirer le lait qu'une seule fois au lieu de trois. L'ordonnance est actuellement interprétée de telle manière qu'une mère qui souhaite prendre le temps pour allaiter au début et à la fin de la journée de travail doit compter sur la compréhension de l'employeur. Celle-ci fait toutefois défaut dans de nombreux cas.

Pour clarifier la situation et éviter que les mères qui allaitent dépendent uniquement de la bonne volonté de leur employeur, Promotion allaitement maternel Suisse a invité le SECO d'ajouter la phrase suivante au commentaire : « Les pauses d'allaitement peuvent également être prises en totalité ou en partie au début ou à la fin des heures de travail, c'est-à-dire qu'il est possible d'arriver au travail plus tard et/ou de quitter le lieu de travail plus tôt. » Malheureusement, cette demande a été rejetée.

Enquête

Dans l'objectif d'établir un bilan de la situation en matière d'allaitement côté employeurs, un questionnaire a été envoyé en 2020 à 150 établissements de restauration. L'e-mail avec l'enquête contenait également des liens vers les lois, vers des aide-mémoire pour les mères allaitantes et les employeurs et vers des informations générales sur Promotion allaitement maternel Suisse. Malgré des demandes téléphoniques pour savoir qui était responsable du personnel, seuls six questionnaires ont été retournés en l'espace de trois semaines (taux de réponse de 4 %). Il est ressorti de ces appels téléphoniques que soit l'intérêt pour le sujet de l'allaitement est très faible, soit les entreprises ne prennent pas le temps de remplir un questionnaire. Si certains ont évoqué une surcharge momentanée de travail et promis de participer à une date ultérieure, d'autres ne participent pas aux enquêtes par principe. Bien qu'il s'agisse d'un problème général, plusieurs entreprises ne se sentaient pas concernées parce qu'elles n'avaient pas employé de femmes allaitantes jusqu'à présent.

Motion « Les pauses d'allaitement rémunérées doivent être financées par le régime des allocations pour perte de gain »

Promotion allaitement maternel Suisse estime qu'un financement des pauses d'allaitement par le régime des APG contribuerait à un traitement plus équitable des mères qui souhaitent continuer d'allaiter après la reprise du travail. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter la motion et le 25 septembre 2020, elle a été classée car le conseil national n'a pas achevé son examen dans un délai de deux ans.

L'influence de la modification de la loi sur la durée de l'allaitement

Dans son [travail de bachelor](#), Petra Gantenbein a examiné la question de savoir si la révision de la loi, entrée en vigueur en 2014, a influencé la durée de l'allaitement chez les femmes actives. Elle a trouvé une corrélation positive claire entre la durée totale de l'allaitement et la perception subjective des conditions en matière d'allaitement sur le lieu de travail. Un environnement de travail favorable à l'allaitement ne semble pas être garanti par les seules conditions juridiques ; des aspects personnels sont beaucoup plus importants. L'étude a également montré que cinq ans après l'entrée en vigueur de la révision, les conditions minimales prescrites par la loi n'étaient pas (ou pas encore) en place sur le lieu de travail pour deux femmes allaitantes sur trois.

LiMA

Modification de la liste des moyens et appareils

Une limitation concernant les tire-laits a été apportée à la LiMA : « Ils sont remboursés par l'AOS [assurance obligatoire des soins] en cas de maladie du nourrisson ou de sa mère allaitante, ou si la mère et l'enfant sont séparés pour des raisons médicales. Les dispositifs médicaux visant à prévenir les maladies ne constituent pas des prestations obligatoirement à la charge de l'AOS. L'utilisation d'un tire-lait pour offrir plus d'indépendance à la mère ne donne pas non plus droit à un remboursement. »

Promotion allaitement maternel Suisse a demandé que l'introduction de cette limitation soit réexaminée et exige une prise en charge illimitée des tire-laits également pour les enfants nés à terme et en bonne santé. Selon l'avis des spécialistes du domaine mère-enfant, le non-paiement des tire-laits pour les enfants nés à terme et en bonne santé et la limitation de temps dans les cas médicalement indiqués contribueraient au sevrage prématuré.

Activités promotionnelles de l'industrie

Dans l'objectif de protéger l'allaitement, diverses réglementations contiennent des restrictions de la publicité pour les substituts du lait maternel :

- **Loi sur les denrées alimentaires**
- **Code international**
- **Code de conduite suisse**

Promotion allaitement maternel Suisse surveille les activités de l'industrie et intervient lorsqu'elle constate des infractions.

Depuis de nombreuses années, Promotion allaitement maternel Suisse s'investit pour que le code de conduite suisse s'aligne davantage sur le Code international de l'OMS et qu'il réglemente également les préparations de suite et les aliments de complément. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a mandaté le **Codex Panel** de compléter le code de conduite suisse par des engagements volontaires qui vont au-delà des dispositions de la loi. Des activités et discussions en la matière sont en cours.

Banques de lait

Dans le cadre de la mise en réseau, Promotion allaitement maternel Suisse a été invité à la conférence des banques de lait suisses. Katharina Quack Lötscher y a présenté un exposé intitulé « Le lait maternel : un aliment ou un médicament ? ». Au cours de la discussion qui a suivi, il a été souligné qu'un mélange des thèmes « banque de lait » et « échange de lait » était plutôt défavorable aux banques de lait.

Des questions similaires font l'objet de débats au niveau européen. Une révision des recommandations concernant les produits d'origine humaine a été lancée dans toute l'UE. Ce domaine englobe désormais également le lait maternel.



Allaiter en route, mamamap

Étant donné que de nombreux lieux pour allaiter étaient fermés en raison de la situation de pandémie, **mamamap** a été temporairement suspendu pendant le confinement.

De nouvelles adresses sont intégrées en continu sur l'application qui permet de trouver des espaces allaitement publics. Le répertoire contient plus de 2000 entrées et est consulté environ 10 000 fois par mois.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

La **semaine mondiale de l'allaitement maternel 2020** était consacrée aux effets de l'alimentation des nourrissons sur l'environnement. Placée sous le slogan **« Soutenir l'allaitement pour une planète plus saine ! »**, la campagne s'est déroulée en Suisse du 12 au 19 septembre.

Au vu des changements climatiques, la société est de plus en plus consciente de la nécessité de protéger les ressources de la terre et de ses habitantes et habitants. Le lait maternel appartient depuis toujours aux ressources renouvelables de l'humanité. C'est la meilleure alimentation pour l'enfant et, en plus d'être bénéfique pour la santé de la mère, l'allaitement n'a pas d'impact sur le climat. En revanche, la production, l'emballage et le transport des aliments pour bébés polluent l'environnement et contribuent aux émissions de CO₂.

Promotion allaitement maternel Suisse a encore une fois profité d'une collaboration fructueuse avec l'Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel, l'Association suisse des consultations parents-enfants, la Fédération suisse des sages-femmes, La Leche League Suisse, gynécologie suisse, pédiatrie suisse et l'Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire.

La graphiste bernoise renommée Judith Zaugg a conçu les illustrations pour la semaine mondiale de l'allaitement. Près de 2800 cartes postales, 8100 affiches et 7000 jaquettes pour le carnet de santé portant le slogan ont été distribuées. Les organisations partenaires et des comités d'organisation locaux ont mis sur pied 143 activités sur les plans local et régional.

Suite à de nombreuses demandes, et grâce au soutien financier de diverses associations professionnelles et autres organisations, 10 000 jaquettes pour le carnet de santé avec le sujet de la semaine mondiale 2019 ont été produites et distribuées au début de 2020.

Le soutien généreux de la fondation Larsson Rosenquist a rendu possible la production d'un nombre supplémentaire de 20 000 jaquettes de l'édition 2020 qui peuvent toujours être commandées.



Finances

Compte de résultat

	en CHF	2020	2019
Recettes découlant de projets		152'620.00	121'915.00
Recettes découlant de matériel d'information		147'460.04	125'573.13
Subventions de fonctionnement		106'250.40	132'585.00
Total Produits d'exploitation		406'330.44	380'073.13
Dépenses pour projets		-110'965.56	-93'799.38
Dépenses pour matériel d'information		-89'891.52	-81'526.58
Charges de personnel		-163'279.15	-162'352.24
Autres charges d'exploitation		-43'269.80	-48'712.16
Amortissements et correction de valeur sur immobilisations corporelles		-1'884.00	0.00
Total Charges d'exploitation		-409'290.03	-386'390.36
Résultat d'exploitation		-2'959.59	-6'317.23
Produits financiers (intérêts bancaires)		59.30	114.90
Charges financières (frais bancaires)		-257.90	-208.61
Résultats de l'exercice avant flux de fonds de projet		-3'158.19	-6'410.94
Prélèvement du fonds de projet		0.00	0.00
Attribution au fonds de projet		0.00	0.00
Résultats de l'exercice à la charge / en faveur du capital de fondation		-3'158.19	-6'410.94

Bilan au 31 décembre

	en CHF	2020	2019
ACTIF			
Trésorerie		514'504.26	504'013.49
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		26'516.80	25'127.05
Stocks		41'806.85	48'348.20
Actifs de régularisation		23'922.50	23'915.55
Total Actif circulant		606'750.41	601'404.29
Immobilisations corporelles		3'767.00	0.00
Total Actif immobilisé		3'767.00	0.00
TOTAL ACTIF		610'517.41	601'404.29
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		24'740.62	26'358.00
Provisions à court terme		49'000.00	43'600.00
Passifs de régularisation		16'793.48	8'304.79
Total Capitaux étrangers à court terme		90'534.10	78'262.79
Total Capitaux étrangers		90'534.10	78'262.79
Fonds de projet		170'000.00	170'000.00
Capital de fondation		353'141.50	359'552.44
Résultat de l'exercice à la charge / en faveur du capital de fondation		-3'158.19	-6'410.94
Total Capitaux propres		519'983.31	523'141.50
TOTAL PASSIF		610'517.41	601'404.29



VON GRAFFENRIED TREUHAND

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Promotion allaitement maternel Suisse, Köniz

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Promotion allaitement maternel Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Berne, le 10 février 2021 ge/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Peter Geissbühler
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Toni Schlegel
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Von Graffenried AG Treuhand

Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11

Soutien financier

Le financement de Promotion allaitement maternel Suisse repose sur plusieurs piliers :

- Comme nous assumons des tâches d'intérêt public et visant à améliorer la santé de la population, les pouvoirs publics financent une partie de nos coûts liés à des projets.
- Une autre partie des coûts liés à des projets est prise en charge par des donateurs et donatrices privés, des donateurs institutionnels et des fondations donatrices.
- Des entreprises de divers secteurs soutiennent certains projets. Cela représente pour elles une possibilité d'assumer leur responsabilité sociale. Il va de soi que les entreprises n'ont aucune influence sur les projets ou les informations transmises.



Les organisations et entreprises mentionnées ci-après ont soutenu Promotion allaitement maternel Suisse durant la période sous revue :

- Antistress SA
- Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire
- Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel (ASCL)
- Association suisse des consultations parents-enfants (ASCPE)
- Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
- Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
- Concordia Assurance suisse de maladie et accidents SA
- Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
- EFFIK
- Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
- Fondation ASSURA
- Fondation Larsson Rosenquist
- Fondation SANA
- gynécologie suisse (SSGO)
- La Leche League Suisse (LLL CH)
- Ligue suisse contre le cancer
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- pédiatrie suisse (SSP)
- Pro Juventute
- Promotion Santé Suisse

Un soutien financier a été accordé par les cantons suivants :

Appenzell Rhodes-Extérieures, Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Jura, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Zurich.

Promotion allaitement maternel Suisse tient à exprimer sa gratitude pour ce précieux soutien.

Perspectives

Les tâches mentionnées ci-après revêtiront une importance particulière au cours de l'année 2021.

Mise en pratique de la stratégie

Les travaux visant à mettre en pratique la stratégie, révisée en 2020, seront poursuivis. Le financement des activités opératives restera l'objectif prioritaire du conseil de fondation et de la direction.

Lait de donneuses et banques de lait

Les lacunes concernant l'accès aux banques de lait doivent être comblées – du moins pour les prématurés. Cela nécessite un large soutien par tous les acteurs de la société. Une meilleure répartition géographique des banques est souhaitable et elles devraient être accessibles à un plus grand nombre d'enfants. La mise en place d'une infrastructure fiable servirait à satisfaire les besoins des donneuses de lait tout comme ceux des utilisatrices. Selon l'avis de Promotion allaitement maternel Suisse, une condition préalable à cela est que le lait maternel soit désigné dans la loi comme denrée alimentaire ou produit sanguin, voire organe. La création de banques de lait pour prématurés dans toutes les régions du pays doit être accompagnée par des projets de recherche et une analyse coûts-efficacité pour évaluer les bénéfices. Des campagnes d'information sur les avantages du lait maternel et les risques liés à l'échange de lait non contrôlé sont également nécessaires.

Brochure d'allaitement

Le premier tirage de la version allemande en langue facile est prévu en 2021. En outre, le choix d'images sera examiné.

Informations succinctes sur l'allaitement

Lors de la révision de la brochure d'allaitement en langue facile, il est apparu qu'un autre support d'information en version succincte était nécessaire. Ce projet sera entrepris en 2021.

Allaitement et travail rémunéré

L'objectif prioritaire est de prolonger la durée de l'allaitement grâce à de meilleures conditions pour concilier allaitement et travail. Les employeurs doivent être sensibilisés à cette question. Le soutien aux travailleuses qui allaitent dépend de conditions cadres appropriées à l'entreprise. Promotion allaitement maternel Suisse va continuer d'une part à motiver les employeurs à fournir l'infrastructure et

le soutien nécessaires, et d'autre part à informer les femmes sur leurs droits. Ces tâches sont facilitées par des réponses aux questions relevant de différents domaines ainsi qu'un choix d'aide-mémoire et de check-lists qui se trouvent sur le site internet de Promotion allaitement maternel Suisse. L'offre de conseils donnés par une juriste sera poursuivie.

Publicité pour les préparations pour nourrissons

Promotion allaitement maternel Suisse s'investit pour que les restrictions de la publicité pour les préparations pour nourrissons, exigées par l'OMS, soient mises en œuvre en Suisse.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2021

L'événement se déroulera en Suisse du 18 au 25 septembre sous le thème « Protéger l'allaitement : une responsabilité partagée ».

Symposiums 2021

Le symposium de Zurich, consacré au thème « Allaitement et sexualité », aura lieu le 3 septembre. Le 15 septembre se déroulera un symposium à Lausanne sous le titre « Protéger l'allaitement : une responsabilité partagée ». À Bellinzone, il est prévu de rattraper le symposium sur le thème du frein de langue qui a dû être annulé en 2020.

Informers les parents sur le développement sain des enfants

L'application Parentu de l'association de parents « Eltern-PushApp » se sert des moyens techniques aujourd'hui disponibles pour transmettre aux parents des renseignements actuels et des suggestions pour organiser la vie familiale au quotidien. Les textes au sujet de l'allaitement sont rédigés et mis à jour par Promotion allaitement maternel Suisse.

Pères

Nous sommes très heureux que le peuple a dit oui au congé de paternité. Un premier pas est fait. La fréquence et la durée de l'allaitement maternel dépendent en grande partie du soutien que le père apporte à sa partenaire. Les pères resteront un groupe cible important en 2021 également.

Promouvoir et faciliter l'allaitement, fournir des informations indépendantes.

Avec un don, vous soutenez Promotion allaitement maternel Suisse dans son action.

IBAN CH28 0844 0731 9302 9001 8
Banque CLER
CH-4002 Bâle
No de clearing 8440
Compte postal 40-8888-1
BIC BCLRCHBB

Pour les dons en ligne :
www.allaiter.ch/dons

Merci beaucoup !

Promotion allaitement maternel Suisse
Schwarztorstrasse 87
CH-3007 Berne

Téléphone +41 (0)31 381 49 66

www.allaiter.ch
contact@allaiter.ch



Promotion
allaitement maternel
Suisse